

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36 (8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRESPRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA VISITE OFFICIELLE
D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE AU MAROC ET AU
PORTUGAL

M. Marcel Danis (Verchères): En vertu de l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la visite officielle d'une délégation parlementaire au Maroc, du 12 au 18 novembre, et au Portugal, du 19 au 21 novembre 1989.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRECOMPTES PUBLICS—QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent des comptes publics et, par la même occasion, avec votre permission, monsieur le Président, je voudrais faire les remarques suivantes sur ce rapport.

Le Comité des comptes publics a déposé aujourd'hui un rapport qui concerne un grave problème de gestion du système fiscal. On a subi des pertes importantes de recettes—2,4 milliards de dollars provenant de la taxe de vente fédérale—à cause d'un évitement fiscal auquel ont recouru les sociétés de commercialisation.

Le problème s'est beaucoup aggravé depuis 1986, date à laquelle une décision des tribunaux a annulé des juge-

ments qui avaient été rendus précédemment en matière d'impôt et qui avaient limité cet évitement. Le comité a fait remarquer que les échappatoires fiscales subsistent.

Bien que le ministère des Finances ait fait deux propositions complexes en vue de remédier au problème, aucune de ces propositions n'a été adoptée. Le comité a constaté les conséquences de l'évitement fiscal sur l'intégrité, l'équité et l'efficacité du régime fiscal et a recommandé au gouvernement d'intervenir rapidement pour remédier aux problèmes de l'évitement fiscal.

Entre autres recommandations importantes dans ce rapport, le comité demande au ministère des Finances de surveiller étroitement l'évitement fiscal et d'élaborer rapidement des mesures de redressement réalisables, fondées sur une analyse approfondie des coûts et des avantages.

Le ministre des Finances a été prié de répondre aux recommandations du comité d'ici le 31 mars 1990.

* * *

[Français]

COMITÉ DE SÉLECTIONPRÉSENTATION DU 28^e RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 28^e rapport du Comité de sélection.

[Traduction]

AFFAIRES ÉTRANGÈRES—DEUXIÈME RAPPORT DU
COMITÉ PERMANENT

L'hon. John Bosley (Don Valley—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur, dans lequel on regrette et condamne les menaces de mort récemment reçues par la famille de M^{lle} Karen Ridd, dénonce le plus vigoureusement possible les activités des brigades de la mort du Salvador désormais actives dans notre pays et demande au gouvernement d'intervenir sans délai dans cette affaire et de faire rapport des résultats à la Chambre.

DÉFENSE NATIONALE ET AFFAIRES DES ANCIENS
COMBATTANTS—RAPPORT PROVISOIRE

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, un rapport provisoire du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants.